

SICTOM du SUD-GIRONDE:

L'action durable

Rapport annuel 2017
sur le prix et la qualité du
service public d'élimination des déchets

SOMMAIRE

Page 3
ÉDITORIAL

Page 4
CHIFFRES CLÉS

Pages 5 à 9
PRÉSENTATION (1)

Pages 10 à 17
**COLLECTE
ET VALORISATION (2)**

Pages 18 à 21
**PRÉVENTION
DES DÉCHETS ET
ÉCONOMIE CIRCULAIRE (3)**

Pages 22 à 25
COÛTS (4)

Pages 26 à 29
**EMPLOI ET CONDITIONS
DE TRAVAIL (5)**

Pages 30 et 31
PERSPECTIVES (6)





Le rapport annuel 2017 est, officiellement, le tout premier présenté par le SICTOM du SUD-GIRONDE, désormais organisé dans une configuration élargie à cinq Communautés de Communes - regroupant elles-mêmes 85 communes - suite aux préconisations de la loi NOTRe. L'installation, la mise en action, de cette collectivité se sont déroulées de manière très satisfaisante grâce à la forte et loyale implication des 100 délégués syndicaux qui ont parfaitement compris tous les enjeux qui en découlent pour notre vaste territoire concerné. Grâce également, j'ai plaisir à le souligner, à l'investissement de l'ensemble de nos services et agents qui ont su remarquablement s'adapter et faire preuve d'efficacité.

Guidées par une indéfectible volonté d'offrir un **Service Public des déchets** de la meilleure qualité, à un coût parfaitement maîtrisé tout en respectant scrupuleusement les principes d'équilibre et d'équité territoriaux, plusieurs mesures ont été adoptées en 2017 :

- **La suppression de la TEOM**, remplacée par la **REOM** à compter du 1^{er} janvier 2018, répond à une volonté d'harmonisation clairement affichée tandis que l'instauration d'une **comptabilité analytique** a pour objectif de rendre plus efficiente la gestion financière de la collectivité.
- **L'ouverture d'un Centre de Recyclage** plus adapté aux besoins contemporains, sur la zone Dumès de Langon, avec **application d'une nouvelle réglementation, plus rigoureuse concernant son accès**, garantissant une légitime exclusivité aux seuls administrés du SICTOM du SUD-GIRONDE qui en sont les principaux contributeurs financiers.
- **La Promotion du réemploi** – avec **l'ouverture d'une zone dédiée**, ouverte au public – s'inscrit dans une démarche de diminution des volumes. Tout comme les diverses **manifestations festives pour la récupération** (Villan-

draut, Langon...) sans oublier la **lutte contre le gaspillage alimentaire** notamment symbolisée par l'opération **"Gourmet Bag"** qui connaît un réel succès auprès des professionnels de notre territoire.

- Les multiples - et très suivies - **opérations de sensibilisation au compostage** - Plus de 25% des foyers du territoire en sont à ce jour équipés - concourent à une indispensable réduction des volumes de déchets.
- L'engagement délibéré de notre syndicat pour la création d'une **SPL** en partenariat avec 8 autres collectivités de Gironde afin de se doter - dans des conditions financières satisfaisantes - d'un centre de tri départemental afin de répondre à l'extension des consignes de tri en 2022. Le Sictom a décidé d'être un acteur actif pour ne pas être tributaire d'options qui lui serait de fait imposées.

En 2017 le SICTOM du SUD-GIRONDE a traité **36 833 tonnes** de déchets. Soit **589 kg par habitant** (correspondant à **237 kg** collectés au titre des OM, à **81 kg** en PAV et **271 kg** apportés en déchèterie). La **Loi Transition Energétique** nous impose une réduction de l'ordre de 10% à l'horizon 2020. C'est un challenge, certes ambitieux et difficile, que nous devons, collectivement, nous appliquer à relever.

La **prévention**, avec tout ce que cela implique en termes de pédagogie, de communication, d'innovation, demeure l'axe de travail prioritaire afin d'atteindre ces objectifs. L'amélioration programmée - géographiquement équilibrée - de nos infrastructures et des moyens techniques mis à disposition, y contribuera également.

Au quotidien, l'inlassable travail de chaque délégué sur le terrain continuera de constituer la base fondamentale, le maillon fort, de notre programme d'actions préventives.

Je sais pouvoir compter sur chacun d'entre eux, je les en remercie bien vivement.

Bonne lecture.

JÉRÔME GUILLEM

Président du Sictom du Sud-Gironde

CHIFFRES CLÉS

Le tableau regroupe l'ensemble des données d'activité 2017 du Sictom du Sud-Gironde que vous retrouverez détaillées dans ce rapport.

Territoire



62 514
habitants
(population INSEE)



85 communes
réparties sur **5** CDC



1 592 km²
de superficie



9 sites

Données financières



8 044 552 €
dépenses de
fonctionnement



3 ans
Capacité de
désendettement



91 € HT
coût aidé par habitant

Données sociales



84 agents



104 jours
de formations



79 %
d'hommes



21 %
de femmes



Taux de fréquence : **52**
Taux de gravité : **3,3**

Données techniques collecte



38
véhicules



* Point d'Apport
Volontaire



5
déchèteries



Ordures ménagères **237 kg/hab.**



Déchèterie **271 kg/hab.**



Recyclables **81 kg/hab.**

Données techniques valorisation



3 700 t de compost produit pour
7202 t de déchets verts collectés



48% Valorisation énergétique

27% Valorisation matière

19% Valorisation organique

6% Non valorisé / stockage

Résultats



36 833 t
de déchets collectés

soit **589**
kg/an/hab.



- 8,9 %
d'ordures ménagères
depuis 2010



2 059
personnes sensibilisées à la
prévention et aux déchets



162
manifestations
accompagnées

PRÉSENTATION (1)

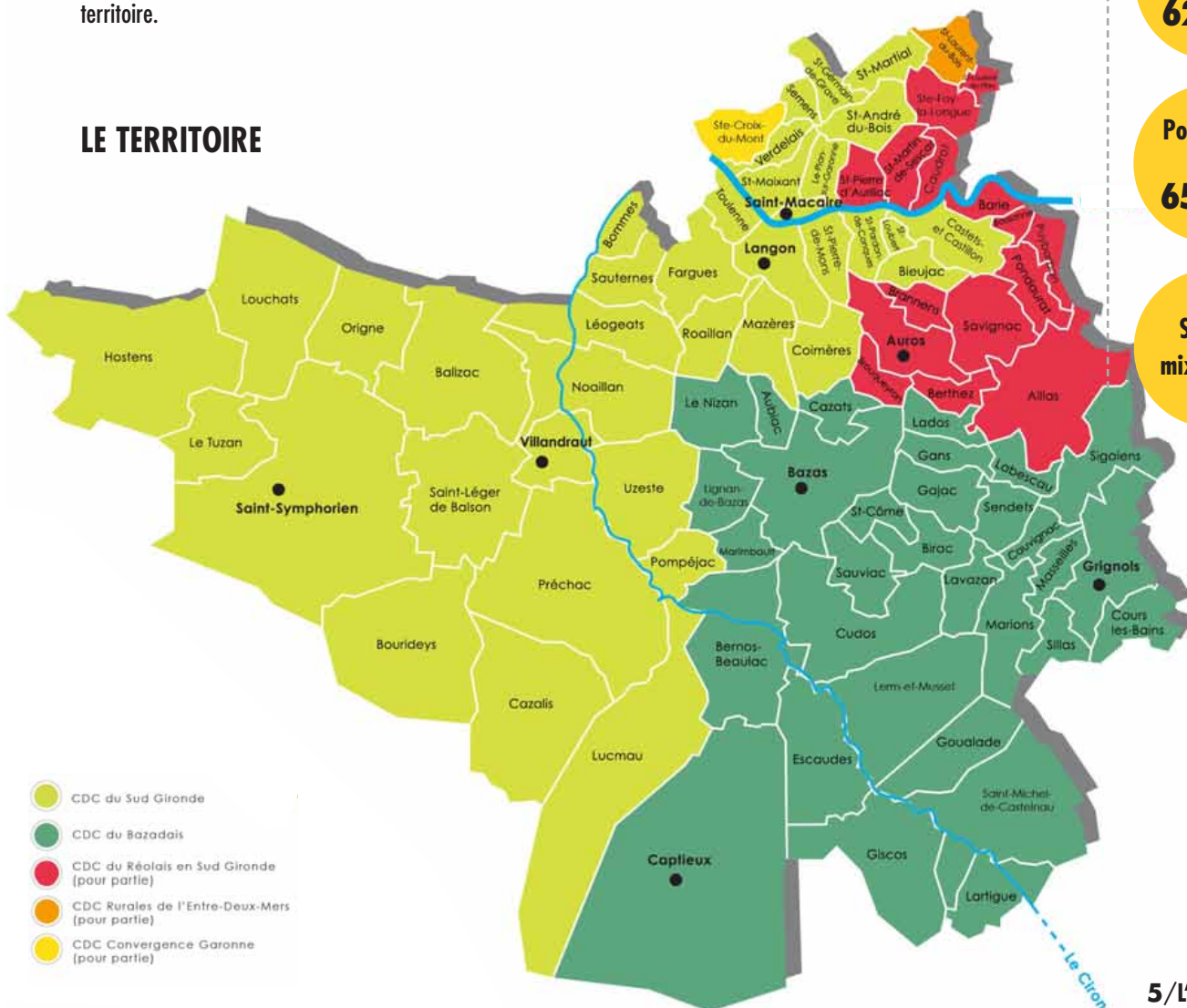
Le Sictom du Sud-Gironde est le syndicat intercommunautaire de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés du Sud-Gironde. Il regroupe 85 communes réparties sur 5 communautés de communes.

LES COMPÉTENCES

Le Sictom du Sud-Gironde assure

- La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés
- Le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés
- La gestion d'un réseau de déchèteries
- Le tri des matériaux recyclables
- L'organisation de leur transport vers les filières spécialisées
- Il peut créer ou aider à la création de recyclerie, et peut appuyer toute initiative visant à assurer la réduction des déchets, leur recyclage et leur valorisation, leur traitement, et plus globalement toute action visant à développer une économie circulaire à partir des déchets issus de son territoire.

LE TERRITOIRE



Les chiffres
du
territoire :

communes
85

5
CDC

Superficie
1 592 km²

Population
INSEE
62 514

Population
DGF
65 735

Secteur
mixte rural

PRÉSENTATION (SUITE)

LA GOUVERNANCE

Le Sictom du Sud-Gironde est administré par un comité syndical composé de 100 délégués.

Ces délégués sont les représentants élus de chacune des communautés de communes membres.

Le comité syndical élit ensuite un Bureau et un Président qui est chargé de conduire l'action du syndicat. Les décisions sont prises par l'assemblée délibérante du syndicat à l'unanimité ou à la majorité.

LE BUREAU

JÉRÔME GUILLEM

Président

Adjoint au maire de Langon (1)

FRANCIS ZAGUET

Vice-président en charge des finances

Maire de Pondauret (2)

BERNARD MUGICA

Vice-président en charge de la communication et des relations avec les collectivités

Adjoint au maire de Mazères (3)

JEAN-FRANÇOIS BALADE

Vice-président en charge de l'organisation des déchèteries

Conseiller municipal de Toulence (4)

JEAN-FRANÇOIS TAUZIN

Vice-président en charge de l'exploitation et du traitement

Maire de Roaillan (5)

PATRICK CHAMINADE

Vice-président en charge des ressources humaines

Adjoint au maire de Grignols (6)

PIERRE AUGEY

Vice-président en charge de l'hygiène et de la sécurité

Maire de Fargues (7)

JEAN SOURGET

Vice-président en charge des travaux et projets

Adjoint au maire de Saint-Pierre-de-Mons (8)

BRUNO DIONIS DU SÉJOUR

Vice-président en charge de la redevance incitative

Maire de Gajac (9)

DAVID LARTIGAU

Vice-président en charge de la prévention

Maire de Semens (10)

100
délégués

BUREAU
10
membres

6
comités
syndicaux

7
commissions
de travail

2 CT et
2 CHSCT

Le bureau se réunit au moins une fois par mois en commission ou pour des réunions de travail. Le comité syndical est quant à lui réuni 4 fois par an.



PRÉSENTATION (SUITE)

LES MOYENS

84
AGENTS

38
VÉHICULES

- 15 bennes à ordures ménagères pour la collecte en porte-à-porte en régie
- 14 poly-bennes pour la collecte des emballages recyclables, le transfert et le transport en régie
- 6 fourgons pour l'atelier, le nettoyage des dépôts sauvages, la livraison des kits manif en régie
- 3 véhicules légers

4
DÉCHÈTERIES

1
CENTRE DE
RÉCYCLAGE

Accessibles à tous les particuliers, ces 5 pôles sont situés à Bazas, Langon, Lerm-et-Musset, Préchac et Saint-Symphorien

1 PLATEFORME DE COMPOSTAGE DES DÉCHETS VERTS

9
SITES

**DONT LE SIÈGE SOCIAL À
LANGON**



PRÉSENTATION (SUITE)

ORGANISATION DU SERVICE

Compétences	Mode d'organisation	Collecte	Transfert	Transport	Tri / Traitement
Ordures Ménagères résiduelles	Porte à porte	Régie	Régie	Régie	Prestataires
Verre	Apport volontaire	Régie	Régie	Régie	Prestataires
Briques alimentaires, Cartons, Journaux, Magazines	Apport volontaire	Régie			Prestataires
Bouteilles en plastique, Boîtes métalliques	Apport volontaire	Régie	Prestataires	Prestataires	Prestataires
Déchets verts	Déchèterie	Régie		Régie	Régie
Bois	Déchèterie	Régie	Régie	Régie / Prestataires	Prestataires
Carton	Déchèterie	Régie			Prestataires
Piles	Déchèterie	Régie		Prestataires	Prestataires
Tout venant	Déchèterie	Régie	Prestataires	Régie / Prestataires	Prestataires
DEEE	Déchèterie	Régie		Prestataires	Prestataires
DDS	Déchèterie	Régie		Prestataires	Prestataires
Inertes	Déchèterie	Régie		Régie	Prestataires
Ferrailles	Déchèterie	Régie		Prestataires	Prestataires



COLLECTE ET VALORISATION (2)

L'ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

L'ensemble des collectes des déchets s'effectue en régie. Le tri et le traitement sont délégués à des prestataires privés à l'exception du traitement des végétaux qui est réalisé en régie.

Mode d'organisation	Type de déchet	Mode de gestion	Fréquence	Mode de collecte
PORTE À PORTE	Ordures ménagères	Régie	C1 : 84% - C2 : 14% - C3 : 2% des communes desservies	- Sac poubelle / bac de regroupement - Bac pucé pour le secteur RI
	Déchets verts centres urbains	Régie (prestation)		
	Cartons professionnels	Régie	C1	
APPORT VOLONTAIRE	Papiers, emballages plastiques et métalliques, verre	Régie		- 233 PAV - 80 PAV chez les gros producteurs
DÉCHÈTERIE	Jusqu'à 18 catégories de déchets différents triés	Régie		- 5 déchèteries

Le transfert des ordures ménagères par compaction en conteneurs étanches s'effectue au pôle technique de Fargues.

Le centre de transfert des matériaux recyclables se situe à Langon sur le site de Val+ (site privé).

LA COLLECTE EN PORTE À PORTE

Type de déchets collectés en porte à porte	OMR	DÉCHETS VERTS	CARTONS
Population desservie	62 514	9 908	
Tonnages annuels	14 832	340	214

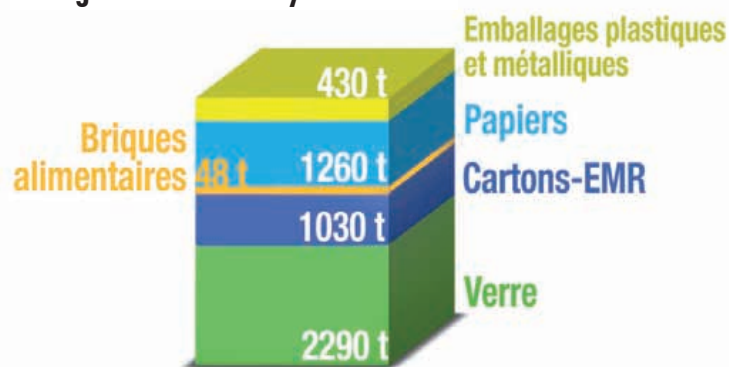
8 tournées de collecte en secteur REOM/TEOM

2 tournées de collecte en secteur RI

COLLECTE ET VALORISATION (SUITE)

LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

Tonnage des déchets recyclés en 2017



Un programme d'optimisation 2014-2017 a été lancé notamment pour augmenter ce maillage de PAV (objectif : 1 PAV pour 250 habitants) et développer la collecte des assimilés.

233
PAV



LA COLLECTE EN DÉCHÈTERIE

4 déchèteries et 1 centre de recyclage, ouvert en 2017, sont présents sur le territoire et gérés en régie par le Sictom du Sud-Gironde. Une déchèterie pour les professionnels gérée par une société privée est présente à Toulenne.

4

Déchèteries

1

Centre de
recyclage



BATTERIES



BOIS



BOUTEILLES
DE GAZ



CAPSULES
DE CAFÉ



CARTON



CARTOUCHES
D'IMPRIMANTE



DÉBLAIS-GRAVATS



DÉCHETS
DANGEREUX



DÉCHETS VERTS



DEEE



HUILE
VÉGÉTALE



HUILE
DE VIDANGE



LAMPES



MÉTAUX



MOBILIER



PILES



PNEUS



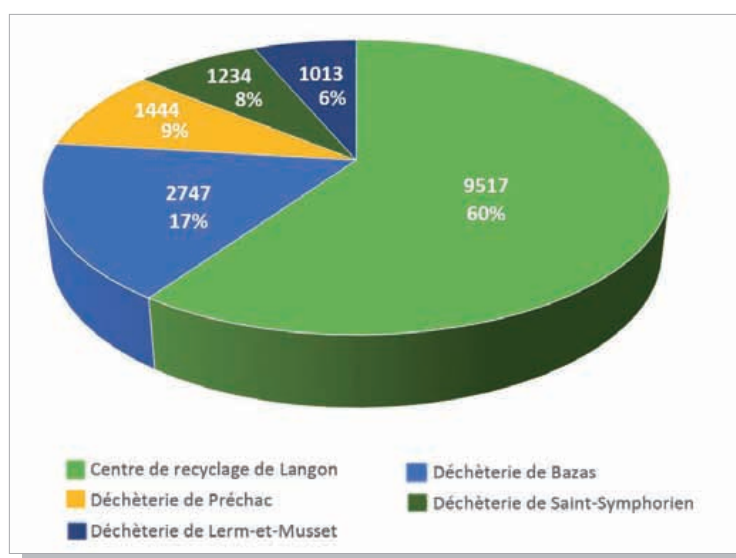
TOUT VENANT

COLLECTE ET VALORISATION (SUITE)

RÉPARTITION DES TONNAGES EN DÉCHÈTERIES (AU-DELÀ DE 25 T.)

	Centre de recyclage de Langon	Déchèterie de Bazas	Déchèterie de Préchac	Déchèterie de Saint-Symphorien	Déchèterie de Lerm-et-Musset	Tonnes traitées et collectées
Déchets verts	3 806	1 009	452	295	236	5 798
Tout venant	2 072	655	362	337	342	3 768
Bois	810	448	229	211	191	1 889
Cartons	206	110	56	53	28	453
Inertes (Gravats)	1 467	265	242	238	112	2 324
Ferrailles	404	141	75	59	61	740
DEEE	175	104	25	36	36	376
DEA	475	0	0	0	0	475
DDS	21	9	0	0	3	33
Huile minérale	16	4	1	3	2	26
Pneus	54	0	0	0	0	54
TOTAL	9 506	2 745	1 442	1 232	1 011	15 936

Répartition des tonnages par déchèteries



COLLECTE ET VALORISATION (SUITE)

AUTRES SERVICES

PROXI DECHETS

Mise à disposition de caissons à destination des usagers sur un principe de déchèterie mobile

Les flux concernés sont le tout-venant et la ferraille

19 communes bénéficient de ce service assuré sur 36 mardis par an

Location de bennes aux particuliers

45 interventions : foyers et « bénéficiaires n'étant pas des ménages »

Mise à disposition de caissons aux communes

64 caissons pour les déchets verts soit 285 tonnes

12 caissons pour le tout-venant soit 30 tonnes

**PROXI DECHETS
+ de 100
tonnes de
tout venant
collectés**



Enlèvement d'une benne «Proxi Déchet» à Saint-Martin-de-Sescas.

COLLECTE ET VALORISATION (SUITE)

LE TRAITEMENT

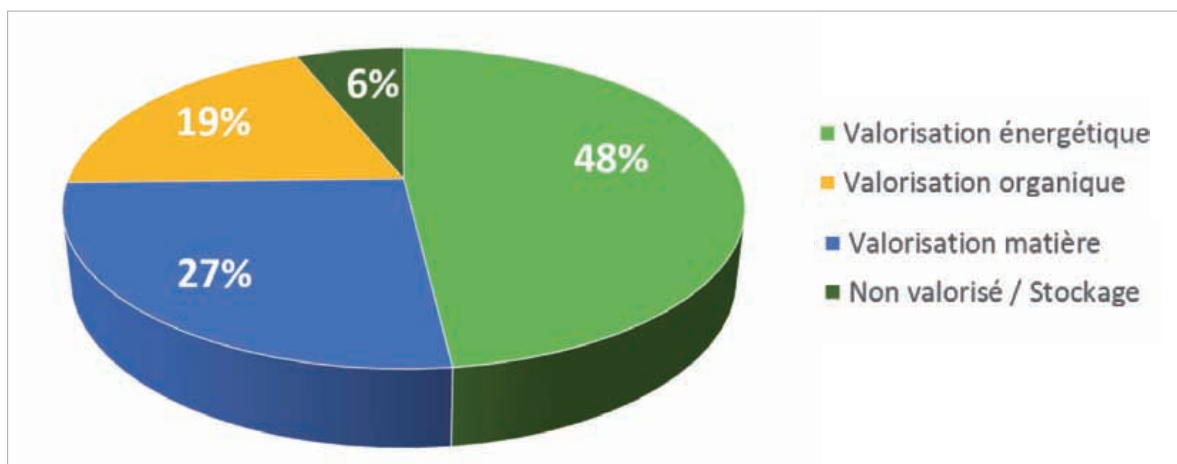
TONNAGES TRAITÉS

Type de déchet	Tonnage collecté	Tonnage valorisé		Tonnage valorisé / enfoui	Filières de traitement et de valorisation
		Matière	Energie		
Ordures Ménagères résiduelles	14 832		14 832		Unité de valorisation énergétique ASTRIA de Bègles
Emballages plastiques	674	430	244		Centre de tri VAL+ / tri - repreneur VALORPLAST
Emballages métalliques					Centre de tri VAL+ / tri - repreneurs COVED et DECONS
Verre	2 290	2 290			Usine de recyclage du verre OI-Manufacturing à Vayres / Recyclage matière
Papiers / emballages cartons	1 911	1 753	158		Centre de tri VAL+ / tri - repreneur COVED
Cartons de déchèterie	650	586	64		Centre de tri VAL+ / tri - repreneur COVED
Bois	1 893	1 855		38	SEOSSE Eco-Transformation à Saint Lon Les Mines
Tout Venant	3 899		2 183	1 716	Unité de valorisation énergétique ASTRIA de Bègles + Installation de stockage des déchets non dangereux de Clérac
Déchets verts	7 202	7 202			Plateforme de compostage de Fargues
Déchets inertes	2 341	1 833		508	PEPIN – COLAS (33) TRI GARONNE ENVIRONNEMENT (47)
Ferrailles	756	756			DECONS
DEEE	376	376			VAL+
DEA	475		475		ECOMOBILIER / VEOLIA
TOTAL	37 299	17 081	17 956	2 261	



COLLECTE ET VALORISATION (SUITE)

RÉPARTITION DU TAUX DE VALORISATION

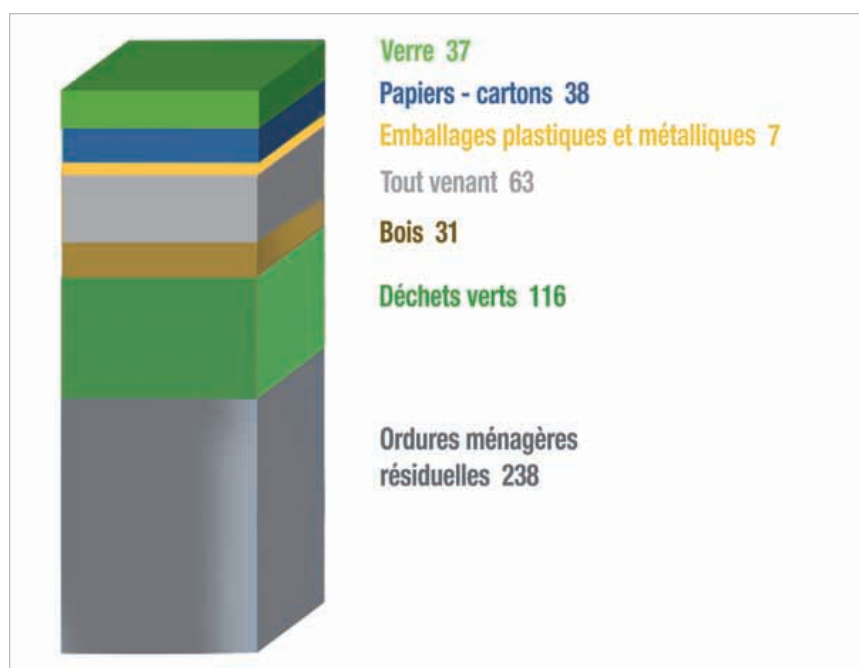


PLATEFORME DE COMPOSTAGE

L'aire de compostage de 5000 m² permet la fabrication de compost à partir des déchets verts provenant des apports des particuliers dans les déchèteries du territoire et de l'entretien des espaces verts communaux. Lorsque le produit est dégradé, il est criblé. Chaque lot de compost fait l'objet d'une analyse qualité avant sa commercialisation afin de répondre à la norme NF U 44-051. En 2017, les 7 202 tonnes de déchets verts collectés ont permis la production de près de 3 700 tonnes de compost. L'ensemble a été vendu ou distribué à 670 clients.



PRODUCTION DE DÉCHETS PAR HABITANT EN 2017 (EN KG)

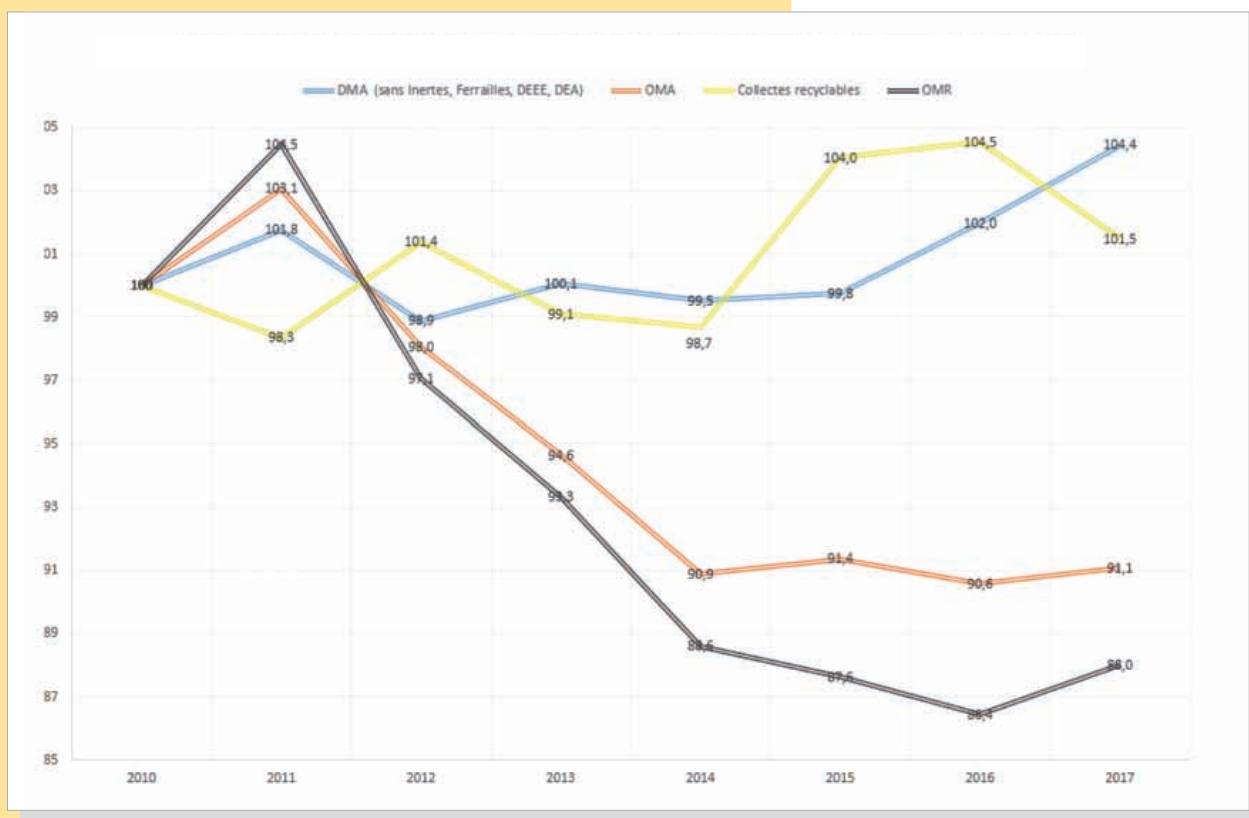


COLLECTE ET VALORISATION (SUITE)

VARIATION DES TONNAGES depuis 2010

Variations ratios kg/hab 2017						
Déchets ménagers et assimilés	Ordures ménagères et assimilés	Déchets recyclables valorisés	Emballages plastiques et métalliques	+ 1,5%	- 8,9 %	+ 4,4%
			Papiers - Cartons			
			Verre			
	Ordures ménagères résiduelles			- 12 %		
	Déchets verts			+ 55,8 %		
	Bois			+ 64,6 %		
	Tout venant			+ 0,6 %		

Évolution des déchets depuis 2010 en kg/hab (indice base 100)



Les ordures ménagères connaissent une forte baisse depuis 2011. La légère augmentation de 2016-2017 s'explique par le comptage des dépôts sauvages. Nous observons une augmentation des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) qui s'explique par la très forte hausse des déchets verts et du bois.

COLLECTE ET VALORISATION (SUITE)

Année 2017
36 833 tonnes
589 kg/hab

Synoptique des déchets

Textile = 227 t
 soit 3,7 kg/hab

Mode de collecte	Type de déchets	Poids	Transfert	Valorisation
 Collecte en porte à porte	Ordures ménagères 	14 756,7 t 236,2 kg/hab.	Centre de transfert de Fargues	Valorisation énergétique 48 %
	Dépôts sauvages	75,7 t 1,2 kg/hab.		
 Déchèteries	Tout venant 	3899 t 62,4 kg/hab.	Centre de tri Val +	Stockage 6 %
	Déchets verts 	7202,1 t 115,2 kg/hab.	Plateforme de compostage de Fargues	Valorisation organique (compostage) 19 %
	Bois 	1893,2 t 30,3 kg/hab.		
	Ferrailles 	755,9 t 12,1 kg/hab.		Valorisation matière 27 %
	Cartons 	585,6 t 9,4 kg/hab.		
	Déchets inertes (gravats) 	2341,3 t 37,5 kg/hab.		
	DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques) 	375,8 t 6 kg/hab.		
	DEA (Déchets d'éléments d'ameublement) 	475 t 7,6 kg/hab.		
 Collecte en apport volontaire	Verre 	2289,6 t 36,6 kg/hab.	Centre de tri Val + & Centre de tri Astria	
	Flaconnages plastique 	300,9 t 4,8 kg/hab.		
	Emballages aluminium 	15,3 t 0,2 kg/hab.		
	Emballages acier 	114,1 t 1,8 kg/hab.		
	Briques alimentaires 	48,4 t 0,8 kg/hab.	Refus 9 % (Valorisation énergétique)	
	Papiers 	1260 t 20,2 kg/hab.		
	Cartons 	443,9 t 7,1 kg/hab.		

LE COMPOSTAGE

494

personnes sensibilisées ou formées
au compostage

36

personnes sensibilisées au
lombricompostage

309

composteurs (dont 18 lombricomposteurs)
distribués soit 4,1 t de déchets évités !

7116

composteurs distribués depuis 2003 soit 24,5% des foyers
équipés avec un composteur fourni par la collectivité.

2010 - 2017
OMR + recyclables
- 8,9%

Semaine nationale du compostage de proximité

1^{ère} participation du Sictom du Sud-Gironde à
la semaine nationale du compostage de
proximité :

- 203 personnes sensibilisées
- 5 visites de la plateforme de compostage
(4 classes d'école du territoire et une vingtaine d'élus)
- 37 composteurs distribués
- 13 lombricomposteurs vendus

Se rapprocher des usagers

Des formations délocalisées

Afin d'être plus proche de ses usagers,
le Sictom a souhaité organiser des sen-
sibilisations en dehors de la plateforme
de compostage :

- Recyclerie du Bazadais
- Déchèterie de Saint-Symphorien
- Mairie d'Escaudes
- Canap'café à Langon

Valorisation des composteurs partagés

- Résidence pour Personnes Agées
Lou Bel Oustaou à Langon
- Crèche de saint Pierre-de-Mons



Formation au compostagesur la déchèterie de Saint-Symphorien.

Installation de composteurs partagés à la
résidence pour personnes âgées Lou Bel
Oustaou de Langon.

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

Lancement du programme d'accompagnement des collectivités à la mise en place d'une gestion différenciée des espaces.

ECONOMIE CIRCULAIRE :

ARRÊT DE L'ENFOUISSEMENT DES GRAVATS

Afin d'éviter l'enfouissement coûteux de plus de **2 300 tonnes de gravats**, le Sictom du Sud-Gironde a développé une synergie avec l'entreprise COLAS SUD OUEST Agence Pépin, située à Langon, qui reprend gratuitement ces inertes sur son site. Les gravats sont concasés pour produire de nouveaux matériaux de construction (conformément à l'arrêté préfectoral).



LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Opération Gourmet bag

Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, le Sictom du Sud-Gironde a proposé une opération « gourmet bag ». Il s'agit de proposer aux clients des restaurants d'emporter chez eux leurs restes de repas. **Plus de 22 % de restaurateurs du territoire équipés.** Cette action sera poursuivie en 2018.

Campagne de communication de lutte contre le gaspillage alimentaire

Une campagne de communication a été lancée en fin d'année 2017 sur les bennes à ordures ménagères et fourgons du Sictom du Sud-Gironde et 200 affiches diffusées. Poursuite de l'accompagnement des restaurants scolaires à la lutte contre le gaspillage alimentaire avec l'accompagnement de 3 nouvelles écoles en 2017.



LE RÉEMPLOI

1^{ère} fête de la récup à Villandraut

L'année 2017 a été marquée par la première fête de la récup' à Villandraut. L'objectif était de promouvoir des solutions pour limiter le gaspillage en troquant ses objets, découvrir comment les réparer ou les transformer et participer à des ateliers créatifs ...

Plusieurs espaces étaient proposés :

- Un marché des créateurs
- Un espace d'ateliers participatifs
- Une aire de réparation
- Une zone de gratuité

Plus de 200
visiteurs dans
la journée



PRÉVENTION DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE (SUITE)

Ouverture d'une zone de réemploi

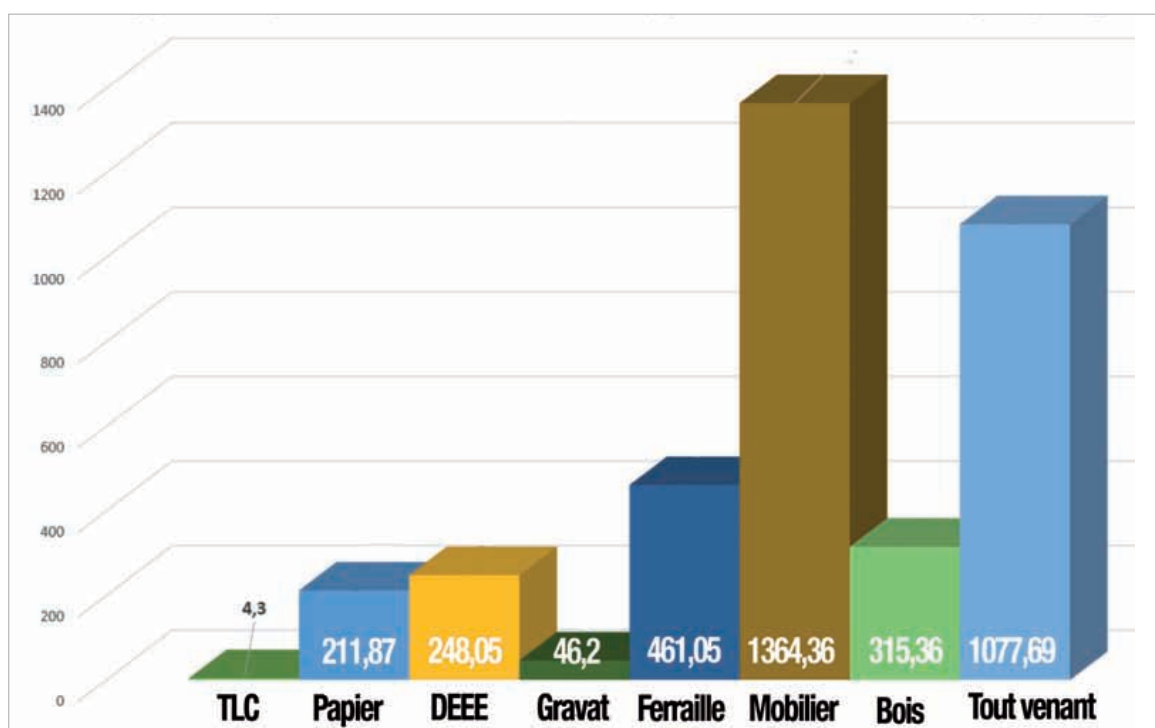
La zone de réemploi a ouvert le jeudi 21 septembre 2017, à raison de 2 jours par mois en 2017.

Compte tenu du succès rencontré, le Sictom du Sud-Gironde s'est engagé à élargir ses jours d'ouverture.

Près de 250 personnes sont venues et ont permis de détourner plus de 3,7 tonnes.



Types de dépôts évités en déchèterie et apportés en zone de réemploi (en kg)



Annuaire du réemploi

Un annuaire du réemploi de 8 pages recense les acteurs locaux ainsi que quelques conseils pratiques.



Partenariat avec des associations

Le Sictom du Sud-Gironde, en partenariat avec plusieurs associations, développe le réemploi dans les déchèteries. Il constitue une des solutions pour réduire, à la source, les déchets produits.

- **La Ludothèque éphémère** a pour vocation de collecter des jeux et les valoriser (tri, réparation, reconditionnement).

- **La recyclerie du Bazadais** vise à favoriser le réemploi et la réutilisation par la collecte, le tri et la valorisation d'objets divers voire des déchets dans une démarche écologique et de développement durable.

- **Les Maillons du Cœur** trient et testent les objets récupérés, les mettent en vente voire les donnent aux personnes dans le besoin. Cette association collecte principalement des petits objets, de l'électroménager et des vêtements.

OPÉRATION COUCHES LAVABLES

- Lancement de l'opération par le prêt de kit d'essai de couches lavables à destination des particuliers.
- Mise en place d'un partenariat avec la maternité du Centre Hospitalier Sud-Gironde et Les alternatives de Lilly.

MANIFESTATIONS ACCOMPAGNÉES

162

manifestations sur tout le territoire, soit + 31,7 % par rapport à 2016.

54 700

gobelets réutilisables mis à disposition par le Sictom du Sud-Gironde sur l'année.

ANIMATIONS

Thématiques	Animation	Participants
Déchets : approche générale	5	50
Collecte sélective	13	1036
Économie circulaire	1	4
Prévention	2	70
Compostage	28	493
Lombricompostage	5	36
Couches lavables	2	5
Déchets dangereux	1	6
Gaspillage alimentaire	4	99
Gestion différenciée des espaces verts	1	6
Réemploi	5	262

67

animations

2067

participants



Le service prévention-économie circulaire a pour mission la réduction de la production de déchets. Les tonnages importants apportés en déchèterie seront le prochain objectif du service afin de tendre à réduire ces apports.

Principales dépenses de prestations

Nom de l'entreprise	Nature de la prestation	Type de contrat et durée	Échéance	Montant annuel des prestations en € TTC
SUEZ RV SUD OUEST (ASTRIA)	Incinération des Ordures ménagères	Accord Cadre avec Marchés subséquents 1 an	31/12/2017	1 499 156 €
SUEZ RV SUD OUEST	Transfert, transport et Traitement du Tout Venant	MP 4 ans	31/12/2017	417 854 €
SUEZ VALPLUS	Tri des emballages	MP 4 ans	31/12/2019	279 145 €
Seosse	Traitement du bois	Convention	31/12/2018	3 443 €
Tri Garonne Environnement	Stockage déchets inertes	—	—	5 237 €
TRIADIS SERVICES TOULOUSE	Traitement déchets toxiques	Contrat annuel	31/12/2017	26 722 €
PENA ENVIRONNEMENT	Traitement déchets toxiques	—	—	1 671 €
CHIMIREC DARGELOS	Traitement des huiles usagées	Contrat annuel	31/12/2017	7 088 €
SISS de Langon	Approvisionnement carburant	Convention	—	384 292 €
Aquitaine Energie Services +ALVEA + PECHAVY	Fourniture GNR à Fargues	Accord cadre	31/12/2019	23 560 €



Réalisation investissements

Investissement	Montant
Achat matériel informatique	7 121,27 €
Logiciel facturation uniformisé	1 437,60 €
Logiciel de comptabilité et RH (contrat sur 5 ans)	1 875,00 €
Mobilier (pole technique et bureau comptabilité Langon)	10 789,92 €
Renouvellement Bacs de regroupement	2 568,00 €
Renouvellement Bacs RI	2 778,00 €
Construction déchèterie de Langon : VRD et bâtiment	603 165,81 €
Construction déchèterie de Langon : modulo béton + clôture	127 536,00 €
Achat 16 PAV (48 colonnes)	68 830,08 €
Aménagement PAV	19 181,41 €
Fourgon (livraison kits manif + entretien PAV)	29 640,00 €
Achat camion grue	234 758,56 €
Achat MOVEA (colonne PAV mobile)	19 773,60 €
Installation d'un écran répéteur extérieur pont bascule Fargues	1 915,20 €
Extension des locaux de Fargues fin du financement (entreprises, architecte, bureau d'étude)	9 138,99 €

Principales recettes de fonctionnement

	Montant	Pourcentage
Participations CDC	6 467 198 €	79 %
Soutiens Eco Organismes et ADEME	1 131 441 €	14 %
Vente de matière	516 711 €	6 %
Autres	95 673 €	1 %
TOTAL		100 %

Financement du service par les administrés

	Montant	Pourcentage
REOM	5 192 599 €	77 %
REOMI	931 853 €	14 %
TEOM	601 879 €	9 %
TOTAL		100 %

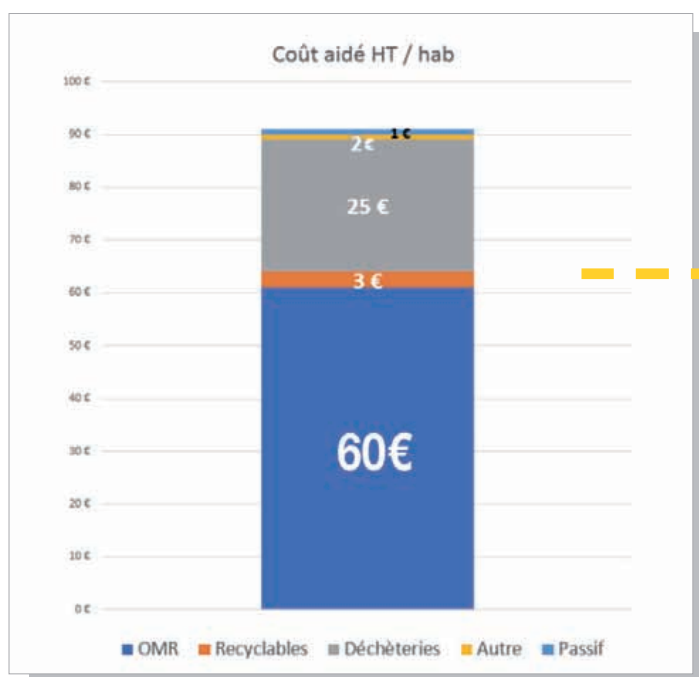
Compte administratif

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	8 044 552 €	8 434 929 €
Investissement	1 724 490 €	987 590 €



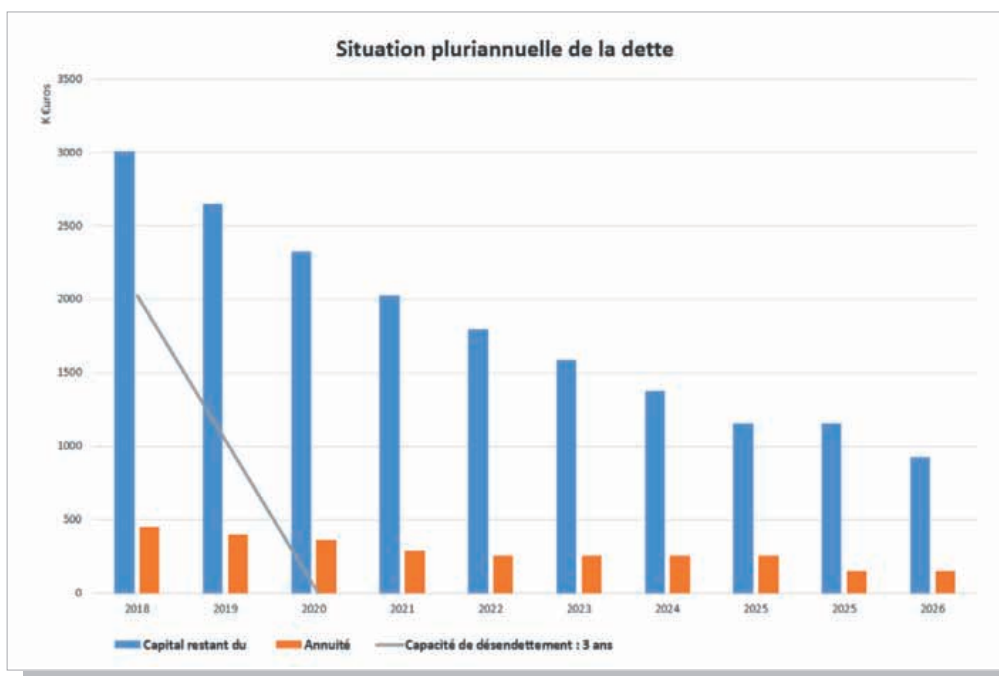
COÛTS (SUITE)

Analyse des coûts de gestion des déchets



**COÛT AIDÉ
TOTAL (HT)**
5 699 927 euros

**SOIT
91 euros
PAR HABITANT**



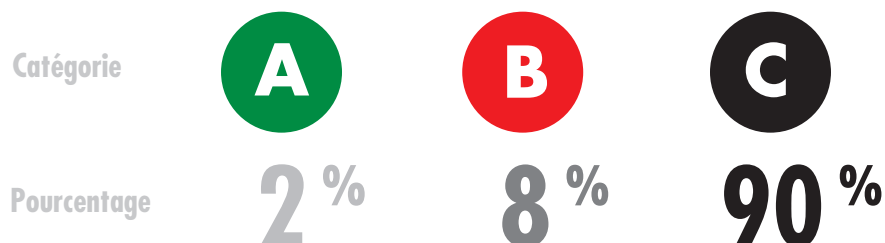
L'autofinancement brut (CAF brut) du Sictom du Sud-Gironde en 2017 est de 986 570 euros.

La capacité de désendettement de la collectivité est donc de 3 ans, ce qui est très faible et montre la volonté des élus à limiter la politique d'endettement.

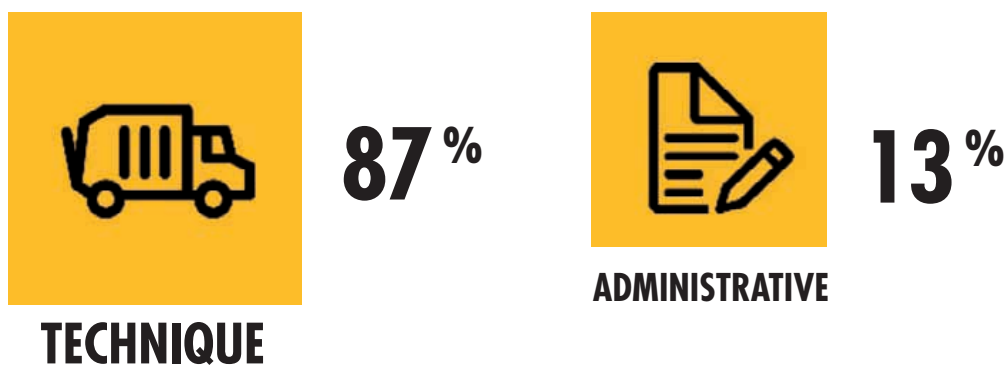
EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (5)

Au 31 décembre 2017, l'effectif du Sictom du Sud-Gironde compte **84 agents (équivalent temps plein)** composé d'agents titulaires, stagiaires, contractuels permanents des agents mis à disposition par le SISS et le SIVOM du Sauternais. L'âge moyen des agents est de **43 ans**, la majorité sont des agents de catégorie C en filière technique, **79% des agents sont des hommes**. **84% des agents sont titulaires**, le Sictom employait encore 4 agents en contrat aidé au 31 décembre.

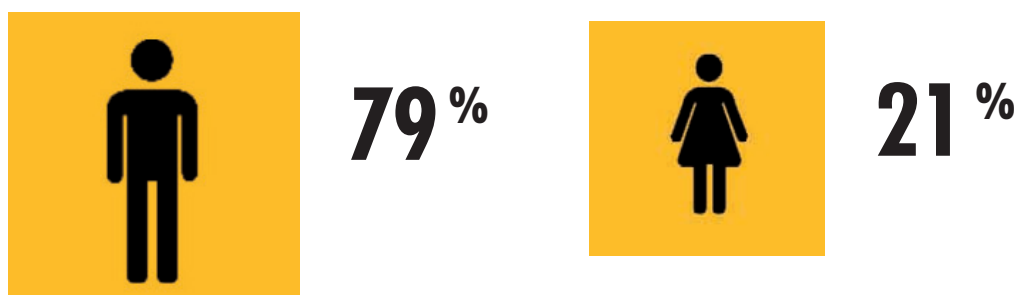
RÉPARTITION DES CATÉGORIES DE LA FONCTION PUBLIQUE



RÉPARTITION PAR FILIÈRE



RÉPARTITION HOMME / FEMME



EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SUITE)

RÉPARTITION DES AGENTS PAR TYPE DE CONTRAT



81%

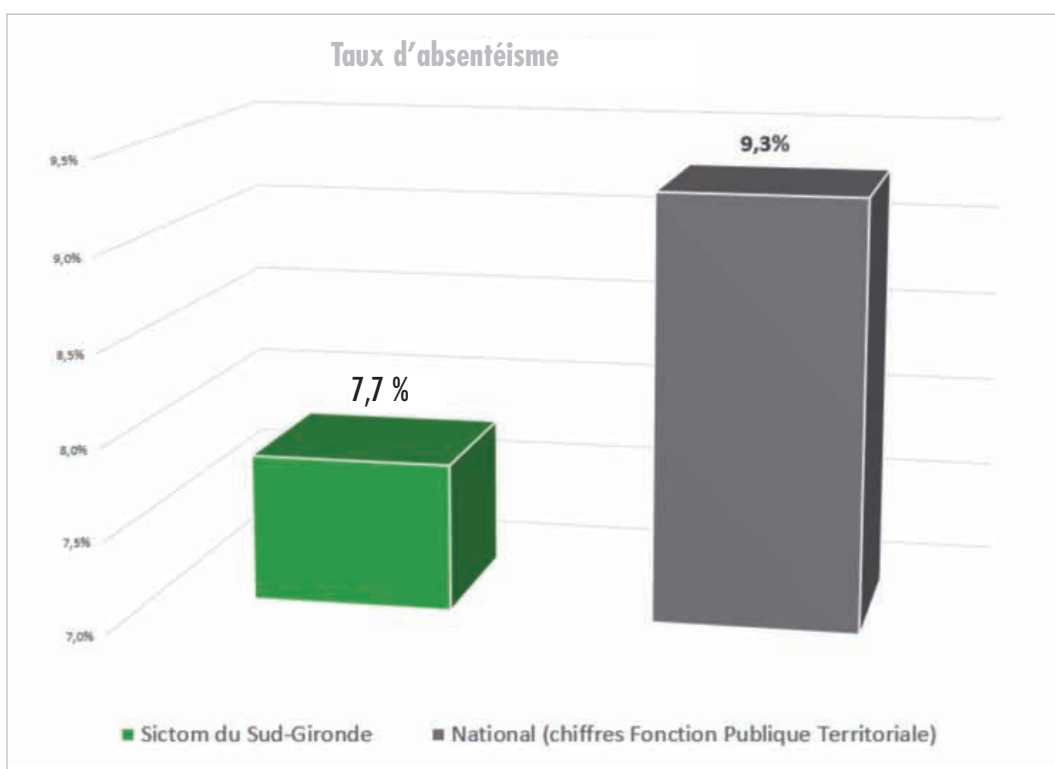
Ce pourcentage montre la volonté du syndicat de maintenir un service public permanent et de rechercher la stabilité de ses agents.

ABSENTÉISME

Arrêt maladie et longue maladie	5,7 %
Accident de travail / Maladie professionnelle	1,6 %
Maternité / Paternité	0,4 %
TOTAL	7,7 %

7,7%

Pourcentage total d'absentéisme pour le Sictom du Sud-Gironde. En 2015, le taux national toute collectivités confondues était de 9,3%.



EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SUITE)

Sécurité du travail

52

Taux de fréquence d'accident du travail

Nombre d'accident de travail avec arrêt pour un million d'heures travaillées

3,3

Taux de gravité des accidents du travail

Nombre de jours d'accident de travail pour 1000 heures travaillées

Le taux de fréquence du Sictom du Sud-Gironde est relativement faible compte tenu de son activité accidentogène. L'objectif est de se maintenir sans dépasser un taux de fréquence de 100.



EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SUITE)

Formation

24 agents ont bénéficié de formation en 2017 pour un total de 104 jours.

24
agents

104

jours de formation

ÉLÉMENTS MARQUANTS EN RESSOURCES HUMAINES EN 2017

- Réorganisation des services
- Des **élections professionnelles** ont été organisées en juin 2017. 4 agents et leurs suppléants (pour chaque instance) ont été élus pour représenter leurs collègues au sein du **Comité Technique** et du **Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)**. Ces 2 instances se sont réunies 2 fois : en septembre et en novembre.
- Mises en place du **RIFSEEP** (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement professionnel) et du Compte Epargne Temps (CET).
- Phase 1 de l'harmonisation des régimes indemnitaires en 2017 liée au regroupement des collectivités.
- 4 agents ont été nommé stagiaires et 2 agents ont fait valoir leurs droits à la retraite.



ADMINISTRÉS

SIMPLIFIER ET RENFORCER LE SERVICE AUX ADMINISTRÉS

- Elargissement des heures d'ouverture du centre de recyclage de Langon et de la zone de réemploi
- Mise en place du prélèvement automatique
- Expérimentation d'un service « Proxi Déchets verts » pour les territoires éloignés
- Refonte du site internet
- Création d'une page Facebook

PERFORMANCE

SÉCURITÉ

RÉDUIRE LES DÉCHETS

- Mise en place de la commission PLPDMA
- Ouverture de la zone de réemploi toutes les semaines (contre 2 fois par mois en 2017)
- Poursuite de l'opération « Gourmet Bag »
- Organisation d'une manifestation autour du réemploi du vélo
- Accompagnement à la gestion différenciée des espaces verts pour les collectivités et les particuliers



AUGMENTER LES PERFORMANCES DE TRI

- Densification du maillage des points d'apport volontaire avec pour objectif 1 point pour 250 habitants
- Participation à la réalisation d'un nouveau centre de tri intersyndical
- Accompagnement au désencombrement des papiers dans les collectivités
- Accroître les animations territoriales (distribution de sacs de précollecte, écoles...)

RENFORCER LA SÉCURITÉ DES AGENTS ET DES ADMINISTRÉS

- Travaux de mise en sécurité sur les déchèteries
- Etude préalable à la construction d'une déchèterie à Saint-Symphorien

MAÎTRISER LES COÛTS ET CONSOLIDER LA GESTION PUBLIQUE DES DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE

- Lancement d'une étude d'optimisation de la gestion des déchets à l'échelle du territoire
- Programme d'extension de la plateforme de compostage de Fargues
- Harmonisation du contrôle d'accès sur toutes les déchèteries

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES

- Phase 2 : poursuite de l'harmonisation des régimes indemnitaires
- Préparation pour la mise en place du prélèvement à la source
- Organisation des élections professionnelles en décembre 2018

**GESTION
PUBLIQUE**

**RESSOURCES
HUMAINES**



Rapport annuel du Sictom du Sud-Gironde Année 2017. Tirage à 300 exemplaires par le Groupe Sodal 33210 Langon. Maquette J. Barbe. Photos et illustrations : Sictom du Sud-Gironde, J. Barbe, Freepik, A. Guerre, S. Parisot, M. Uynh, p. 14 : Copyright bâtiment Astria Bègles © Groupement d'Architectes B. Schweitzer - J. de Giacinto - Atelier B.P. SCHWEITZER.



SICTOM DU SUD GIRONDE

Siège social : 5 rue Marcel Paul 33210 LANGON

Tél : 05 56 62 36 03

contact@sictomsudgironde.fr

www.sictomsudgironde.fr



Service public des déchets